

## REUNION DU 03 JUIN 2008

*Le trois juin deux mil huit à treize heures, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.*

*Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire*

*Messieurs Patrick HAMARD et Jean-Claude LEAU, adjoints*

*M. Romaric LECOINTRE, Mme. Marie-Thérèse CROZA, Mme. Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers*

*Absents excusés :*

*Absent :*

*Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,*

*Date de convocation : 27 mai 2008*

*Date d'affichage : 16 juin 2008*

### POINT A AJOUTER :

- DELIBERATION - DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE - M. CHAMPION
- DELIBERATION - DESIGNATION TITULAIRES ET SUPPLEANTS COMMISSIONS CCCB
- DELIBERATION - SUBVENTION BIBLIOTHEQUE
- DELIBERATION - DELEGATION DE SIGNATURE BFT

### SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

2°) DELIBERATION - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

3°) REGIE BIBLIOTHEQUE - DESIGNATION D'UN REGISSEUR

4°) DELIBERATION - SUBVENTION BIBLIOTHEQUE

5°) DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU BAUGEOIS

6°) DELIBERATION - ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DU COMPTABLE

7°) FORMATION DES COMITES CONSULTATIFS

8°) DELIBERATION - DESIGNATION TITULAIRES ET SUPPLEANTS COMMISSIONS CCCB

9°) DELIBERATION - DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE - M. CHAMPION

10°) DELIBERATION - DELEGATION DE SIGNATURE BFT

11°) DELIBERATION - ARROSAGE DES FLEURS EN PERIODE ESTIVALE PAR CCCB

12°) DELIBERATION - MODIFICATION HORAIRES GARDERIE

13°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

## **1°) DELIBERATION - DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que celui-ci a fixé le nombre de membres au conseil d'administration du centre communal d'action sociale à huit dont quatre élus et quatre personnes représentant une association familiale, une association œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, une association de retraités et de personne âgées et une association de personnes handicapées..

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer les personnes suivantes afin de le compléter :

- Monsieur Pierre DUBOIS
- Monsieur Gérard BERTHONNEAU
- Madame Jeannine MENARD
- Madame Nicole de la TAILLE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de nommer les personnes ci-dessus citées.

Une réunion est programmée le lundi 16 juin à 20H30 salle du Conseil Municipal.

## **2°) DELIBERATION - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal des noms qui vont être soumis à la Direction Générale des Impôts Directs afin de constituer la commission communale des impôts directs.

### **Commissaires Titulaires :**

Domiciliés dans la commune :

- André GUEVARA, Maire, Retraité Gendarmerie
- Anthony AUDOUIN, Conseiller Municipal, Professeur des écoles
- Thierry DELAUNOY, Conseiller Municipal et propriétaire de Bois, Agriculteur
- Patrick CAYON, Conseiller Municipal, Ouvrier métallurgie
- Maylis THURET, Conseillère Municipale, Retraîtée Conseillère d'Orientation
- Romaric LECOINTRE, Conseiller Municipal, Agriculteur
- Ludovic ROCTON, Conseiller Municipal, Agent territorial
- Jérôme BELLIER, Conseiller Municipal, Ouvrier agricole
- Laurie CALLEJON, Conseillère Municipale, Documentaliste
- Patrick HAMARD, Conseiller Municipal, Ouvrier agricole

Domiciliés en dehors de la commune :

- BOIGNE Marcel, Retraité
- ANGOT Albert, Retraité

### **Commissaires suppléant :**

Domiciliés dans la commune :

- Patrick MARY
- Georges PINGOT, Retraité
- Claude SIONNEAU, Retraité et propriétaire de sapinière
- Thierry LEMERT, Architecte
- Jean-Claude LEAU, Conseiller Municipal, Retraité
- Sabrina HAMARD, Agent Territorial
- Ketty DOUBLE, Secrétaire de Mairie

Domiciliés en dehors de la commune :

- Annick AUTREUX, Retraîtée
- Joël FEVRIER, Retraité

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que ces noms soient présentés à la Direction des impôts pour la constitution de la commission des impôts directs.

### **3°) REGIE BIBLIOTHEQUE - DESIGNATION D'UN REGISSEUR**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il doit être désigné un régisseur pour la régie de recettes de la bibliothèque. Le gestionnaire de la bibliothèque étant Mme de la TAILLE, il paraît opportun de la désigner comme régisseur. En cas d'absence pour maladie, congé ou autre empêchement exceptionnel elle serait remplacée par Mme DUBLE, mandataire suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que Mme de la TAILLE soit régisseur de recette de la bibliothèque.

### **4°) DELIBERATION - SUBVENTION BIBLIOTHEQUE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été attribué une subvention de 606.48 € pour l'acquisition de livres et une participation de 393.52 € pour l'animation de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité le montant de la subvention ci-dessus citée.

### **5°) DESIGNATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU BAUGEOIS**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'Office de Tourisme dans lequel il nous ait demandé de désigner un délégué représentant la commune assisté d'un suppléant.

Monsieur Jean-Claude LEAU s'est proposé pour être titulaire ainsi que Madame Maylis THURET en tant que suppléante.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité qu'ils soient représentants de la commune au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Baugeois.

### **6°) DELIBERATION - ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DU COMPTABLE**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur ANDREA, receveur municipal, dans lequel il demande qu'il lui soit alloué, en application des textes ci-dessous, les indemnités de conseil et de budget :

Article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements, et des régions ;

Décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;

Arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection de documents budgétaires ;

Arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer à Monsieur ANDREA, receveur municipal, les indemnités de conseil et de budget demandées.

### **7°) FORMATION DES COMITES CONSULTATIFS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des comités consultatifs ont été ouverts en séance du 30 avril 2008.

Suite aux inscriptions reçues en mairie, les comités sont constitués de la façon suivante pour la durée du mandat :

#### URBANISME - BATIMENTS COMMUNAUX :

- Mlle Amélie RIGAUDEAU
- M. Thierry LEMERT
- M. Jean-Pierre EPIE
- M. Patrick MARY
- M. Jean-Charles CADY
- M. Thierry HAMARD
- M. Kristian JOLLIVET

#### COMMUNICATION - CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME

- Mme Amélie RIGAUDEAU
- Mme Nicole de la TAILLE
- M. Thierry HAMARD
- M. Kristian JOLLIVET

#### AFFAIRES SOCIALES

- Mme Annie PAYS
- Mme Nicole de la TAILLE
- Mme COCHARD
- Mme MANNONI

#### AGRICULTURE

- M. Jean-Pierre EPIE
- M. Michel LEAU
- M. Roland MENARD
- M. Thierry HAMARD
- M. Jean-Louis GUERIS (ruisseaux)
- M. Bernard PAYS
- Mme Christine DURAND (plantations de haies)

#### FETES ET RECEPTIONS - ANIMATIONS

- M. Patrick MARY

#### SPORTS ET LOISIRS

- M. Claude VAIDIE
- M. Patrick MARY
- M. Laurent BECOGNEE
- M. Paul JOGUET

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la composition de ces comités.

#### **8°) DELIBERATION - DESIGNATION TITULAIRES ET SUPPLEANTS COMMISSIONS CCCB**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les commissions intercommunales sont composées d'un conseiller communautaire titulaire ou suppléant. Il tient à la commune de CHEVIRE LE ROUGE de désigner un délégué titulaire ou suppléant par commission.

#### **AFFAIRES SOCIALES :**

↳ Titulaire : Mme Virginie HARDOUIN

↳ Suppléant : M. Patrick HAMARD

#### **INFORMATION, COMMUNICATION, INFORMATIQUE :**

↳ Titulaire : M. André GUEVARA

↳ Suppléant : M. Jérôme BELLIER

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/TOURISME :**

↳ Titulaire : Mme Maylis THURET

↳ Suppléant : M. Jean-Claude LEAU

#### **FINANCE :**

↳ M. André GUEVARA

#### **TRAVAUX, BATIMENT, EQUIPEMENT TECHNIQUE :**

↳ Titulaire : M. Patrick HAMARD

↳ Suppléant : Mme Maylis THURET

#### **AFFAIRES CULTURELLES, SCOLAIRES ET SPORTIVES :**

↳ Titulaire : M. Patrick HAMARD

↳ Suppléant : M. Jérôme BELLIER

#### **ENVIRONNEMENT :**

↳ Titulaire : M. Jérôme BELLIER

↳ Suppléant : M. André GUEVARA

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette décision.

#### **9°) DELIBERATION - DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE - M. CHAMPION**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur CHAMPION qui lui a demandé d'acheter la parcelle WD n°18 qui appartient à la commune. Monsieur la Maire demande au Conseil Municipal son avis.

La Commission finances avait évoqué, en séance du 22 mai 2008, cette demande lors de laquelle il a été donné un avis défavorable.

Le Conseil Municipal souhaite conserver ce terrain dans le cas où la révision de la carte communale serait effectuée dans les années à venir, le terrain pouvant devenir constructible.

Le Conseil municipal souhaite à l'unanimité conserver cette parcelle.

#### **10°) DELIBERATION - DELEGATION DE SIGNATURE BFT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réalisation du prêt de l'école à la BFT d'un montant de 513 100 € une délégation de signature avait été donnée au Maire, aux adjoints et à la secrétaire. Dans la cadre du changement de municipalité, il convient de renouveler ces délégations.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler ces délégations aux personnes ci-dessus citées.

#### **11°) DELIBERATION - ARROSAGE DES FLEURS EN PERIODE ESTIVALE PAR CCCB**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. SUZANNE sera en congé du 15 juillet au 1<sup>er</sup> août 2008. Afin de palier aux besoins de la commune, la commune fait habituellement appel aux services de la communauté de communes pour assurer l'arrosage.

Monsieur le Maire soumet pour avis cette proposition au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la demande auprès de la Communauté de Communes du Canton de Baugé.

#### **12°) DELIBERATION - MODIFICATION HORAIRES GARDERIE**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de M. et Mme MOREAU dans lequel ils demandent que la garderie soit ouverte jusqu'à 18H30 au lieu de 18H00.

La Commission Cantine scolaire doit étudier cette solution en fonction des moyens qui sont à notre disposition (personnel, budget...). Le personnel actuel effectue un nombre important d'heures ce qui nous obligerait à embaucher du personnel extérieur pour un nombre d'heures dérisoires qui devra être lui aussi formé au BAFA ou au minimum d'un CAP petite enfance. Une étude sera tout de même réalisée par la commission.

Le Conseil Municipal étudiera ce projet avant la rentrée scolaire 2008-2009.

Un courrier à la Famille MOREAU lui sera adressé afin de lui expliquer les difficultés d'une mise en place d'un tel système d'accueil périscolaire

#### **13°) DIVERS**

◇ Présentation des grandes lignes budgétaires

- ✧ Invitation par l'association MUSICA CHEVIRE au concert donné en l'Eglise de CHEVIRE LE ROUGE le samedi 7 juin 2008 à 20H30
- ✧ Création d'un comité des fêtes : prévoir une réunion rapidement afin de constituer un bureau.
- ✧ Compte-rendu du SIEML par Monsieur DELAUNOY : rappelle du montant des travaux 52 800 €. à la charge de la commune.
- ✧ Emplacement de parking devant l'école publique : le conseil municipal propose de reporter les travaux pour cette année et de mettre en place un arrêté de réglementation de stationnement dans la rue des Richaudets. Le projet est à remettre à l'ordre du jour pour 2009.
- ✧ Carte de remerciement de l'école publique concernant le financement par la commune du transport à la piscine de LA FLECHE
- ✧ Courrier de l'école publique : invitation à leur spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 14 juin 2008 à 14H30.
- ✧ Conseil d'Ecole « Les Tournesols » : désignation d'un conseiller municipal. M. GUEVARA et M. CAYON se proposent en tant que titulaire et M. AUDOUIN en tant que suppléant.
- ✧ Conseil d'Ecole « Saint Jacques » : Monsieur DELAUNOY représentera la commune en tant que titulaire et M. CAYON sera son suppléant.
- ✧ Réunion à fixer avec les associations : Une réunion réunissant le Conseil Municipal ainsi que les membres des associations de la commune sera organisée le mercredi 25 juin à 20H30 à la salle des fêtes.
- ✧ La prochaine réunion de Conseil Municipal du mois de juillet est programmée au mardi 1<sup>er</sup> juillet 2008. En septembre, celle-ci est programmée le 2 septembre 2008.
- ✧ Tour de table : compte rendu de chaque commission :
  - Bâtiments communaux/Urbanisme :
    - \* Une commande de pierres est prévue pour les chemins du cimetière et le chemin du plessis.
    - \* La peinture des grilles du cimetière sera réalisée cet hiver.
    - \* Une commande panneaux est en cours pour l'impasse des Langottières, le Château de la Roche Hue. Cela pourrait être l'occasion de faire un point sur tous les lieux dits qui n'ont pas de panneaux avant de lancer une commande. Monsieur Jean-Claude souhaiterait récupérer le panneau de la Fontaine St Médard qui a été restaurée.
    - \* La rénovation du mur du cimetière doit également être étudiée, un appel à l'association active sera réaliser pour une étude de faisabilité et demande de devis. La commission urbanisme et bâtiments communaux prend en charge ce dossier.
    - \* Demande d'un passage de lame dans le chemin près de chez M. DELAUNOY.
    - \* M. HAMARD a rencontré M. JARRY « Bois Cailleau » qui s'était chargé de couper le bois. L'ancienne municipalité lui avait fait le prix de 10 € le stère. Le conseil municipal en place maintient ce tarif.
    - \* Le Conseil Municipal est informé qu'un dégât des eaux a été constaté lors des derniers orages dans la partie neuve de l'école publique. Le nécessaire a été fait auprès de notre assurance qui doit rencontrer un expert dans les prochains jours. L'architecte sera contacté afin de mettre fin aux problèmes qui perdurent depuis la fin des travaux à l'école publique.
  - Fêtes et réception/Animation :
    - \* La Commission a mis à jour un nouveau système de réservation de la salle de fêtes et le présentera au Conseil Municipal.
    - \* Il a été évoqué la possibilité de refaire la peinture dans l'entrée de la salle, de demander un devis pour le réfrigérateur ainsi que la possibilité de remettre un cendrier à l'entrée.
    - \* Fête de la musique : Cette manifestation est organisée avec l'aide de M. FARINEAU Simon, DJ, sous le préau de la salle des fêtes le 20 juin 2008 à partir de 20H00. Les affiches ont été réalisées par les enfants des deux écoles. Une buvette sera tenue par les parents d'élèves des deux écoles également.
    - \* En ce qui concerne le Comice agricole qui se déroulera à CHARTRENE, M. TOULIER et M. GUITTEAU se chargent des jeux et du char qui représentera la commune.
    - \* Illuminations de Noël : en raison des faibles moyens budgétaires concernant les décorations de Noël, le conseil municipal réfléchi sur l'idée de déposer à différents points dans le bourg des branches de sapins à décorer.

\* Afin de mieux se connaître, la municipalité souhaite organiser une rencontre avec les associations de la commune. Une convocation leur sera adressée pour se rencontrer le mercredi 25 juin 2008 à la salle des fêtes.

\* La repas de anciens : la commission se réunira afin de mettre en place se repas qui aura lieu le 12 octobre 2008.

\* Le carnaval ayant habituellement lieu au mois d'avril n'a pu avoir lieu suite aux élections municipales qui se sont déroulées le même mois. Le Carnaval sera reconduit en 2009.

\* Un passage du trottoir (ciment ?) à l'entrée de salle des fêtes a été demandé afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

- Sports et Loisirs :

\* Un état des lieux du plan d'eau a été réalisé par la commission qui a constaté un bon état général.

\* La commission va étudier le règlement afin d'effectuer quelques modifications.

\* L'empoissonnement sera effectué comme chaque année

\* Une réorganisation est à voir au niveau de la pêche et du tennis. Des initiations sont prévues, la règlementation est donc à voir afin de mettre en place des activités des que possibles pendant les vacances scolaires. Réflexion à mettre en place sur l'utilisation di terrain de tennis, comment gérer les inscriptions.

\* En ce qui concerne le terrain de pétanque, il faut contacter la mairie de Fougeré pour savoir qui gère le désherbage du terrain.

\* Pour information, il a été commandé une gerbe de fleur pour le décès de K. VINCENT.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 3 juin 2008 à 23 H 40.